



Mesures darcosiennes pour les RASED...



1. Suppression en primaire de 6.000 postes d'enseignants Dont - 3 000 postes de Rased pour la rentrée 2009 :

	créations	suppressions
Evolution effectifs 1 ^{er} D	500	
Postes E et G rased		3 000
Mise à dispo associations stagiaires		500
total	500	6 500



1. Mesures budgétaires pour les Rased



2. Les questions que pose le SE-UNSA



3. Rased : le ministère veut en faire quoi ?

26 septembre 08 :

Nouvelles annonces faites à la presse par le ministre et son directeur de cabinet, nouveau coup de semonces pour les Rased

Les premières dépêches qui tombent (seule source d'info pour l'instant, vu que le Ministère ne daigne pas communiquer vis-à-vis des syndicats sur le sujet) laissent entendre que 3 000 postes de RASED (maîtres E et G) seraient réaffectés pour être sédentarisés dans les écoles où la difficulté scolaire est la plus présente.

Extraits de dépêches AEF du 26 septembre 08 :

"Dans le premier degré, 3 000 maîtres "E" et "G", spécialisés dans le traitement de la difficulté scolaire, exerçant en Rased, seront réaffectés et sédentarisés dans des écoles en difficultés. Ces personnels, qui remplacent de fait 3000 enseignants partant en retraite, conserveront leur régime indemnitaire, précise le ministère"

"Réaffectation au sein du primaire de 3.000 maîtres spécialisés dans la difficulté scolaire (sur 11.000 au total). Ces maîtres qui faisaient de l'aide individuelle ou en petits groupes, se verront affecter une classe."

Dans la presse :

"Afin de pallier sans création de postes supplémentaires les départs en retraite des professeurs des écoles, le ministère s'est résolu à piocher dans le vivier des RASED, les maîtres spécialisés dans le soutien des élèves en difficulté. Au nombre de 11 000, ces enseignants sont censés intervenir de classe en classe pour traiter sur le terrain les difficultés d'apprentissage des élèves. Mais le ministère a décidé d'en «sédentariser» 3000."

A ce jour, à la lumière de ces seules déclarations à la presse, il n'est pas aisé de maîtriser comment cela va se traduire concrètement ... Depuis février de nombreuses actions ont été entreprises pour engager une concertation.

Rappel :

Février et juin 08 : Deux interpellations des syndicats (SE-UNSA SNUIPP SGEN CFDT) sur le devenir des Rased sans réponse du MEN

Février 08 : publication d'une lettre commune associations syndicats parents

Septembre 08 : texte commun « Pour la défense des Rased »



2. Les questions que le SE-UNSA pose

Xavier DARCOS avait annoncé le 4 septembre dernier, par voie de presse, en réponse à une interview de Luc FERRY, qu'il ne voulait pas supprimer les RASED : *"Nous n'avons pas le projet de supprimer les Rased, mais de "sédentariser" les personnels itinérants qui assurent ce soutien aux élèves en difficulté ».*

En redéployant 3.000 postes d'enseignants spécialisés, le MEN s'attaque aux élèves les plus en difficulté qui sont aujourd'hui pris en charge sur le temps scolaire"

? **Qu'entend-il par sédentarisation?**

S'agit-il de mettre fin à un fonctionnement qui permettait d'avoir des aides spécialisées organisées avec souplesse sur un secteur géographique en fonction des besoins des élèves ?

? **Sur quel type de classe seront affectés les 3 000 maîtres spécialisés ?**

S'agit-il d'une classe spécialisée relevant de la circulaire 2002-113 comme la classe d'adaptation fermée.

Sachant qu'une CLAD fonctionne aujourd'hui avec 15 élèves au maximum, cela concernerait au mieux 45000 élèves. Serait-ce un retour à la classe fermée, qui existait et s'est adaptée en fonctionnant dans les Rased selon les besoins du terrain pour plus de souplesse ?

Peut-il s'agir d'une classe ordinaire?

? **Quelle place pour la rééducation à l'école ?** Quid des maîtres G et de la spécificité de leurs missions dans ce nouveau cadre ?

? **Comment répondre alors à toutes les demandes d'aides spécialisées pour tous les élèves en grande difficulté ?**

Notamment ceux qui ne relèvent pas du secteur géographique concernés par la nouvelle affectation « sédentarisée » des 3000 postes RASED quelle équité pour ces élèves en difficulté ?

? **Quelles perspectives pour le long terme**, sachant que le budget 2009 est la première partie d'un budget prévu sur trois ans? Dans les départements, les postes sont gelés, les départs en formations spécialisées fondent comme neige au soleil, les départs en retraite non remplacés : Sur 7 500 postes de maîtres E et 3 500 G, 20% sont vacants



3. RASED : le Ministre veut en faire quoi exactement ?



Le traitement de la difficulté scolaire est complexe. Les besoins pour la prendre en charge sont d'autant plus criants. Concernant l'accompagnement des PPRE, les troubles du langage, la prévention et la remédiation, des réponses différenciées et concertées sont à mettre en œuvre dans l'Ecole. L'enseignant, seul, ne peut traiter toutes les difficultés des élèves.

Alors que le Ministre tente, par une pirouette médiatique, de convaincre l'opinion publique de sa grande volonté à résoudre l'échec scolaire, il fait preuve d'un silence assourdissant depuis plus d'un an sur l'avenir des aides spécialisées et des personnels qui travaillent en RASED. C'est par une dépêche de presse relative au budget 2009 que les enseignants découvrent le sort réservé aux RASED.

Si d'ailleurs on peut estimer qu'il s'agit là de réelles annonces ...

Les premières dépêches qui tombent (seule source d'info pour l'instant, vu que le Ministère ne daigne pas communiquer vis-à-vis des syndicats sur le sujet) laissent entendre que 3 000 postes de RASED (maîtres E et G) seraient « réaffectés pour être sédentarisés dans les écoles où la difficulté scolaire est la plus présente ». Comment comprendre la réaffectation de 3000 postes dans les écoles ? sur des classes ordinaires ? sur des classes spécialisées ? en plus des classes ordinaires ? ... Bref toutes les spéculations sont possibles !

C'est la remise en cause des RASED en tant que tels qui est actée. Le SE-UNSA combat depuis plusieurs années le tarissement des départs en formations spécialisées, les départs en retraite non remplacés, la « récupération » chaque année de postes restant vacants suite à l'absence d'enseignants formés pour y exercer...

On peut penser aussi à la réapparition de structures fermées type classes de perfectionnement...

Le SE-UNSA, s'il estime que le fonctionnement des RASED pourrait être amélioré, tient à dénoncer les conditions de travail des enseignants qui y exercent et les moyens dont ils disposent.

En effet, l'insuffisance des départs et la réduction du temps des formations des enseignants spécialisés, le manque de formation continue, les problèmes de frais de déplacements, l'importante diminution de postes de rééducateurs (- 800 en 10 ans) sont autant de freins puissants à leur dynamisme.

Nous alertons depuis longtemps le Ministère sur ces problèmes mais il a toujours pris grand soin de ne rien dévoiler. Il se répand maintenant dans la presse mais quand aura-t-il le courage de jouer cartes sur table ?

Le SE-UNSA demande instamment au Ministre d'engager des concertations avant de prendre toute décision touchant aux aides spécialisées dans le premier degré.

Nelly Paulet Viardot

